

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL.

Rue de las Cámaras n. 31.

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 patacons par mois

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

Almanach Français.

Judi 19 (1562). — Bataille de Dreux, entre les catholiques et les protestants, où le prince de Condé fut fait prisonnier.

(1599). — Divorce de Henri IV avec Marguerite de France, fille de Henri II.

(1800). — Bataille de Nuremberg gagnée par l'armée française-batave sur les Autrichiens.

NAVIGES EN CHARGE POUR MONTEVIDEO ET BUENOS AYRES.

Au Havre *Cornélie*, *Médicis*, suit pour Taïti et les îles Marquises.

A Bordeaux, *José*, *Atlas*.

A Marseille, *Testo*.

MONTEVIDEO.

18 Décembre, 1844.

Nous avons publié dans notre dernier numéro les documents officiels du gouvernement oriental. L'un de ces actes repousse avec autant d'énergie que d'indignation l'idée d'une transaction avec l'ennemi qui nous assiège. Cette idée stupide, caressée et répandue par les partisans du prétendant, ne saurait plus aujourd'hui trouver aucun crédit après un démenti aussi positif que solennel. Nous n'y avons jamais cru, et nos lecteurs n'ont pas oublié quel accueil nous avons fait à cette nouvelle répandue par les ennemis de l'indépendance.

Le Gouvernement, en publiant ces pièces, a parfaitement compris qu'il importait avant de mettre en vigueur les lois dont la sévérité est justifiée par les circonstances extraordinaires du siège et le salut de la patrie, de prémunir contre les dangers de la séduction, les hommes faibles que l'ignorance du péril qu'ils cou-

rent pourrait faire tomber dans les pièges que leur tend la trahison et l'esprit anarchique des hommes corrompus vendus à Oribe.

Tous les amis de l'indépendance orientale apprécieront les nécessités qui obligent le Gouvernement à adopter ces mesures rigoureuses et exceptionnelles, et approuveront l'élévation des vues qui veut enfin acheter la grandeur de l'avenir au prix de quelques sacrifices dans le présent. Puissent ces mesures inspirer une crainte salutaire aux conspirateurs et mettre un terme aux intrigues coupables de quelques misérables, à l'abri derrière une neutralité factice, en les avertissant que le Gouvernement, pour son salut et celui du peuple qu'il administre, n'hésitera pas à avoir recours à des moyens extrêmes, qu'eux-mêmes ont réclamé en traitant de faiblesse la modération et l'indulgence du Gouvernement à leur égard.

Qu'on mesure l'intervalle des deux années qui viennent de s'écouler, et on appréciera avec quelle sagesse, quelle modération le Gouvernement a sévi contre ceux qui ont attenté à son existence et à celle de la patrie. Il a fait voir la possibilité d'un gouvernement populaire sans excès, luttant contre l'armée d'un tyran, en même temps que contre ses agents secrets et anarchiques, sans avoir recours aux exécutions sanglantes, aux représailles terribles de la peine de mort.

Mais aussi, peut-être, est-ce à cette trop excessive mansuétude qu'est dû l'augmentation de ces tentatives, horribles qui épouvantent l'imagination, et prouvent la perversité de l'ennemi qui s'y montre dans toute sa hideur?

Décidé à ne plus reculer devant cette terrible nécessité de verser le sang de ceux qui veulent le répandre à flots pour le triomphe de leurs projets tyranniques, le gouvernement oriental donne encore une preuve de son extrême générosité, en avertissant, avant de frapper, que désormais aux yeux de la loi, l'égalité de condi-

tions, ce dogme terrible aux oreilles des grands coupables, vérité consolante au lit du soldat expirant, affreuse réalité sous le scalpel de l'anatomiste, sera une vérité pour tous.

Il y a aujourd'hui un an, la légion des Volontaires Français s'assembla pour entendre les propositions qui lui faisaient D. Manuel Oribe et M. Piehon, promettant des passeports à ceux qui voudraient quitter la place après la lui avoir livrée. Nous n'avons pas oublié avec quelle indignation les légionnaires repoussèrent ces offres honteuses, et avec quel enthousiasme ces braves jurèrent de vaincre ou de mourir pour la patrie adoptive qu'ils avaient ouverte ses bras aux jours de sa prospérité.

A sa rentrée en ville, la légion fut accueillie par les acclamations de la population montevidéenne, qui saluait en elle cette France si grande sous la République et l'Empire, brillante alors par la valeur militaire, comme aujourd'hui par le génie des arts. Un lien étroit, celui de la communauté dans le danger et la défense venait de se resserrer encore, et d'unir les deux peuples dans ce sentiment qui est la vertu et fait la force des opprimés.

Le pacte fait entre le peuple oriental et la légion française venait de recevoir une nouvelle sanction de la constance de celle-ci, que ni promesses, ni menaces, n'avaient pu ébranler dans ses convictions. Décidée à conserver son organisation et ses armes, avec ce courage et ce dévouement inhérents à la justice de sa cause, elle venait d'acquiescer un nouveau titre à l'estime des hommes libres et des amis de l'indépendance. Comme ces rameaux bien garnis de feuilles, qui, s'ils se joignent une fois, ne se séparent plus au choc des vents et de l'orage, les Français venaient de prouver aux Orientaux, que, unis par le malheur, ils le seraient jusqu'au triomphe.

Depuis un an nos rangs se sont éclaircis, la mort y a promené sa terrible faux, bien des braves sont tombés,

FEUILLETON.

LA STALLE DE M. DE ROTHSCHILD.

(Suite et fin.)

A quelques semaines de distance, Arnold adressa l'épître ci-dessous à son ami Philippe le laboureur :

« Les lettres se suivent et ne se ressemblent pas, mon cher Pylade; moi qui, tout récemment encore, blasphémiais et pleurais, je me déclare aujourd'hui le plus heureux des hommes, mon cœur déborda, mais c'est de plaisir. Te rappelles-tu la lettre proverbiale de Mme de Sévigné, dans laquelle cette portière de bonne compagnie annonce à sa fille le mariage de Lauzun avec la grande Mademoiselle? Ce sont des précautions oratoires sans fin: Je vais vous apprendre la nouvelle la plus incroyable, la plus impossible, la plus étourdissante, et ainsi de suite pendant deux pages. Eh bien! moi qui pourrais recourir à ces artifices de style, puisque ma nouvelle n'est pas moins surprenante, j'aime mieux te dire tout de suite, et sans périphrase: Philippe, je suis marié depuis une heure, et celle que j'ai épousée, c'est Mlle Francine Joubert!

« Je t'ai raconté la façon polie dont mon beau-père m'a mis à la porte. Dieu merci, ma disgrâce n'a pas duré longtemps. Bientôt après, je suis rentré dans la place avec tous les honneurs de la guerre.

« L'autre jour, M. Joubert m'a pris en particulier :

—Tenez, mon cher Raymond, m'a-t-il dit avec un gros sourire, ne jouez pas au fin avec moi. Vous aimez Francine, et vous ne seriez pas fâché d'en faire votre femme.

—Monsieur... ai-je balbutié en rougissant.

—J'ai pris des informations sur votre compte... vous êtes un gargon bien posé, vous avez de belles relations dans le monde... vous irez loin... touchez-là; avant un mois, vous serez de la famille.

« Il y a huit jours, nous avons signé le contrat. M. Joubert s'est approché de moi et m'a dit: « C'est singulier; je pensais que M. de Rothschild nous ferait l'honneur de venir. Mais j'espère bien que nous le verrons à la bénédiction nuptiale. » Puis, après un moment de silence, il m'a pris la main, et la serrant avec effusion, il s'est écrié: « Quelle belle connaissance nous avons là, mon gendre! »

—Le fait est, ai-je répondu, que c'est une fort belle connaissance.

« Le lendemain de cette première et grande victoire, mon propriétaire, auquel je continue à devoir deux termes, est venu me visiter dans mon atelier.

—Eh bien! mon cher Raphaël, m'a-t-il demandé d'une voix caressante, il paraît que vous allez vous marier? Or ça, qui épousez-vous? quelque parente des Rothschild?

—Ma foi, non, ai-je répliqué naïvement; celle que j'épouse est une jeune et jolie petite bourgeoise.

—Comment se fait-il que M. de Rothschild ne se soit pas mêlé d'une affaire si grave et qui intéresse à un si haut point votre avenir?

—Parbleu! me suis-je écrié en riant, M. de Rothschild serait bien bon de s'occuper de mon mariage! En quoi cela le regarde-t-il?

—Comment, au point où vous en êtes?

—C'est précisément le point où nous en sommes qui me force à vous répéter qu'il ne saurait s'intéresser à mes affaires.

« En m'entendant parler ainsi, mon propriétaire s'est levé, il a pris rapidement congé de moi, et, me saluant à peine, il est parti. — Peu de temps après, je recevais l'ordre de payer mes termes échus ou de déguerpir sans délai. Quelques heures plus tard on saisissait mon mobilier, et si je n'avais pas trouvé asile sur le divan hospitalier d'un camarade, moi, le très prochain époux d'une riche héritière, j'étais exposé à coucher dans la rue!

« Hier, mon tailleur m'a apporté ma toilette de noces, une toilette merveilleuse, un chef-d'œuvre de couture. Tout en me faisant essayer mon habit, lequel serait irréprochable s'il ne grimait un peu dans le dos, ledit tailleur s'est écrié :

—Ma foi, M. Raymond, je suis enchanté de ce qui vous

la corruption a obtenu quelques défections partielles, de la part d'un petit nombre d'hommes sans principes, ou dont l'énergie, usée par une si longue résistance, désespérait d'en voir la fin. Mais l'esprit de la légion n'en a nullement souffert. Forte de son principe, elle a constamment opposé un front serré à la discorde et à la trahison, qui s'efforçait de pénétrer dans ses rangs. Cette année qui vient de s'écouler a été bien pénible, bien remplie par les privations et les sacrifices les plus grands; mais elle a dû ôter tout espoir aux amis d'Oribe, de voir la légion française s'isoler jamais des autres corps qui défendent la place, et compromettre, par sa séparation, le triomphe des idées fondatrices de son alliance, dont les convictions impérieuses semblent imposer aujourd'hui au prochain salut de la patrie.

Nous avons dit que l'ex-consul général de France continuait ses intrigues hostiles contre le gouvernement existant à Montevideo. Nous avons parlé d'embaucheurs autorisés et soldés par lui pour affaiblir, par la désertion la garnison de la place.

Nous l'avons dit parce que nous en étions certains, et que rien ne saurait nous empêcher de dire la vérité. On peut nous démentir, comme on l'a déjà fait, nous faire taire si l'on veut; mais tout cela ne prouve pas que nos allégations soient fausses.

Quelques sourires d'incrédulité accueillaient nos paroles quand nous disions qu'il y avait dans Montevideo des individus dont l'occupation spéciale consistait à tenter la faiblesse des légionnaires et exploiter la lassitude des défenseurs de la place, en offrant à ces malheureux, pour prix de leur défection, leur passage pour le point désigné par eux, et même des secours pour subsister. Et pourtant, rien n'était plus vrai.

Un des principaux agents de ces honteuses transactions avait reçu de l'ex-consul une somme de 600 piastres pour faciliter le départ d'une vingtaine de personnes, dont une grande partie s'était déjà embarquée. Plusieurs de ces malheureux avaient vendu ce qu'ils possédaient, soit pour solder quelques dettes, soit pour déposer, à titre de garantie, entre les mains de l'embaucheur comme gage de leur départ.

Mais celui-ci ayant donné sans doute une autre destination aux fonds qui lui avaient été confiés, le départ s'est trouvé suspendu par suite de non-paiement du passage. Le capitaine du navire frété s'est trouvé un moment gravement lésé, ainsi qu'une autre personne qui, faisant sur la place le métier de courtier, avait fort innocemment empêché ce capitaine de prendre un chargement afin de pouvoir emmener ces passagers. Mais cette difficulté aura sans doute été levée au moyen d'une nouvelle somme provenant de la même source que la première car le départ s'effectue aujourd'hui.

L'embaucheur, un moment inquiet pour sa mauvaise gestion, se vengeait en calomniant le gouvernement oriental, qui, disait-il, lui avait fait des offres pour abandonner les intérêts de son occulte patron.

Les détails de cette affaire nous ont été transmis par

arrive. Après tout, vous êtes un brave jeune homme, et M. de Rothschild ne pouvait placer mieux ses bienfaits.

De quels bienfaits parlez-vous? ai-je demandé presque en colère de cette manie qu'ils ont tous de me jeter sans cesse M. de Rothschild à la tête.

— Pourquoi chercher à dissimuler ce qui n'est, après tout, que le secret de la comédie. M. de Rothschild vous veut beaucoup de bien, et c'est lui qui doit payer vos dettes.

— Allez au diable! si vous comptez là dessus, vous risquez fort de n'être remboursé qu'au jour du jugement dernier.

— Sous prétexte de retoucher à mon habit, le tailleur s'est éclipsé, emportant avec lui mon accoutrement de noces, et comme, pour vivre tous ces derniers temps, j'ai eu souvent recours au Mont-de-Piété, je serai forcé de me marier avec l'antique habit noir que j'avais dédaigneusement jeté au rebut lors de mes jours de splendeur.

— Nous sortons de l'église! Mon sort est lié à jamais au sort de Francine, que j'aime avec passion. Philippe, je

des intéressés, et nous avons eu même sous les yeux une lettre écrite par le courtier, qui reprochait à l'agent de M. Pichon de l'avoir trompé et compromis, en le chargeant de trouver un navire dont aujourd'hui il ne pouvait payer le fiât. Cette même lettre contenait des reproches très vifs, relativement à des bijoux détenus par cet agent, ainsi que divers objets appartenant aux passagers.

Que cet exemple serve de leçon à ceux qui voudraient quitter Montevideo, et qu'ils ne se hâtent pas d'accorder leur confiance à ceux qui se livrent à un métier que la morale et l'honneur réprouvent.

PARTIE OFFICIELLE.

Le chef politique et de police de la capitale et de son département, pénétré de la nécessité d'organiser autant que possible le corps de portefaix et gens de peine à qui le public confie toute sorte de transports et de commissions, et dont le genre d'occupations requiert dès lors des conditions et des garanties spéciales qui offrent au commerce et aux particuliers la sécurité désirable; devant aussi, avec l'autorisation supérieure, adopter à cet égard les bases que conseille l'intérêt général et qui n'importent aucune acception de personnes ou des responsabilités voulues;

ORDONNE :

ART. 1er. A la préfecture de police sera ouvert un registre où seront inscrits tous les individus voulant exercer le métier de commissionnaires ou portefaix, avec inscription de leurs nom, patrie, âge et domicile.

ART. 2. Pour être inscrit sur ce registre on exigera de ceux qui se présenteront, qu'ils s'organisent en brigades que commandera le chef de leur choix et qui sera composée du nombre de personnes que ce dernier fixera.

ART. 3. Chacun des chefs dont parle l'article antérieur sera responsable des fuites que pourraient commettre envers le public, dans l'exercice de leurs travaux les individus de sa brigade: A cet effet, la police avant de l'admettre en cette qualité exigera de lui des garanties suffisantes.

ART. 4. Tout individu exerçant le métier de commissionnaire ou de portefaix, sera tenu d'avoir un signe ostensible portant le numéro de sa brigade et un livret qui fera foi de l'obtention de ladite charge: ces deux choses seront délivrées à la préfecture d'après les formalités voulues.

ART. 5. Toute personne inscrite est obligée à donner avis à la police du changement de domicile ou de suspension de ses travaux.

ART. 6. L'exercice des deux métiers indiqués est interdit à toute personne qui n'aurait point rempli les conditions exigées dans les articles précédents.

ART. 7. Dans les huit jours de cette première publication seront poursuivis et punis suivant les circonstances et la gravité du délit ceux qui se trouveraient en contrevention.

ART. 8. Les commissaires de police et les adjoints de

suis trop heureux... que n'est-tu près de moi? Tu serais heureux toi-même de mon bonheur!

— Comme nous allions monter en voiture, M. Joubert m'a arrêté par le bras:—Mon gendre, m'a-t-il dit, c'est mal; je ne l'aurais pas supposé capable d'un pareil procédé....

—Quoi donc? ai-je demandé. A qui en avez-vous?

—M. de Rothschild n'a pas paru à l'église!

—Vous l'avez donc invité?

—Sans doute; n'est-il pas votre ami, votre dévoué protecteur?

—Mon ami!... mon protecteur!... ai-je répété au comble de la fureur; mais je ne le connais pas; entendez-vous bien, je ne le connais pas!!

—Ce n'est donc pas lui qui vous donnait sa stalle tous les jours d'Opéra?

—J'ignorais même qu'elle lui appartint.

— Mon beau-père a fait une moue très significative et m'a lancé un regard de travers; mais peu m'importe! je suis marié, bien marié, très marié; et, Dieu soit loué,

quartiers sont chargés de l'exécution de cette ordonnance qui sera publiée dans les journaux pendant six jours.

Montevideo, le 17 décembre 1844.

Juan Francisco RODRIGUEZ.

Comme l'ordonne M. le chef politique, nous publierons pendant six jours la mesure qui précède, et confians dans le programme de son entrée à la préfecture, nous nous permettrons ici une observation toute dans l'intérêt de la défense. Les derniers mois du considérant de l'ordonnance ne nous ont point paru expliquer clairement qu'à l'exercice des professions indiquées ne seraient admis que des individus ayant les armes à la main, et ceci cependant est dans le droit et de rigoureuse justice. Pourquoi en effet, si l'autorité a à accorder sa confiance et à procurer quelques salaires par la permission dont il s'agit, ne préférerait-elle point les loyaux défenseurs de la capitale qui pourraient ainsi soulager leurs familles et dont l'exactitude dans leur service serait ainsi redoublée? Ajoutons que le fait d'être armés est déjà chez eux une garantie de civisme et de moralité. S'il en était autrement le fruit de ces travaux serait exclusivement le partage de neutres que nous ne voulons point qualifier.

Il y a eu aujourd'hui trois passes de l'ennemi dont les déclarations identiques confirment la nouvelle de la déroute d'Urquiza. Plusieurs fuyards de ce corps sont arrivés au Cerrito.

Du *Télégraphe de la Ligne* du 15, nous traduisons ce qui suit :

OFFICIEL.

Du 7 au 13 nous avons eu 7 passés de l'ennemi. Tous sont d'accord dans leur déclaration. Ils disent que l'armée ennemie est dans un état complet de démoralisation. Oribe a ordonné de réunir tout les chevaux, poulains, juments qu'on pourrait trouver et de les amener au Cerrito, où l'on compte les poulains et les juments. Un convoi de sept charrettes chargées, qui allait à Urquiza, a retourné à cause des détachements de l'armée nationale qui parcourent toute la campagne jusqu'au camp d'Urquiza, qui se retirait avec son armée, harcelé par le général Rivera. L'armée ennemie est dans l'état le plus grand de nudité. Les soldats n'ont point reçu de solde depuis l'occupation du Cerrito et la désertion est considérable du côté de la campagne.

La ration que l'on donne au soldat consiste en un morceau de viande maigre et très petit. Dans le combat du 5 par suite de l'embuscade tendue par les basques aux forces de la place, ils ont emporté dans leur fuite un caporal des Dragons et un petit indien grièvement blessés tous les deux, amenés devant Oribe qui se trouvait alors à la batterie de Pereira, il a ordonné de les égorger immédiatement en sa présence, ce qui a été fait sur le champ. On leur a ensuite ouvert le ventre et on a commis sur les cadavres de ces malheureux toute espèce d'atrocités. Il ajoutent enfin qu'il existe dans le camp une grande désunion entre les Orientaux et les Argentins, et que le général Pacheco et le général Oribe sont en mésintelligence.

l'horrible loi du divorce a disparu de la législation française,

— Encore une illusion perdue, la dernière, par exemple! Ce mariage, que j'attribuais aux charmes irrésistibles de mon mérite personnel, il est l'œuvre d'une stalle d'Opéra. O Providence, voilà de tes coups! que j'eusse adopté le côté droit de l'orchestre au lieu de me placer au côté gauche, et c'en était fait de ma fortune, j'aurais parodié, un beau jour, sur quelque grabat d'hôpital, la fin déplorable de Mafliâtre, de Gilbert ou d'Hégésippe Moreau!

Ainsi a eu lieu le mariage d'Arnold Raymond. La nouvelle n'a pas tardé à s'en répandre dans la ville, et maintenant, c'est à qui des spectateurs de l'Opéra occupera la stalle de M. de Rothschild. Mais jusqu'à présent nous n'avons pas entendu dire qu'elle ait fait de nouveaux miracles conjugaux.

J'oubliais d'ajouter que notre héros a brisé ses pinceaux et sa palette. Il ne travaille plus que pour lui-même; le public ne s'en plaint pas.

Albéric Smeon.

SUR LA PERTE DU GROENLAND.

La regrettable perte du bateau à vapeur le *Groenland* est ce matin, dans plusieurs journaux, le sujet de commentaires, au moins prématurés à notre avis. D'après des rapports très dissemblables et en quelques points contradictoires, on se hâte de prononcer sur les circonstances qui ont précédé et accompagné le sinistre; circonstances que les hommes les plus expérimentés hésiteraient à juger et qui ne sont réellement appréciables que pour les assistants. Celui-ci attribuant l'erreur de la route à l'estime, s'étonne qu'un bâtiment donnant la remorque ait jeté le lock à son bord et enseigne doctoralement que cette opération doit s'accomplir à bord du remorqué. Celui-là, qui compte peu sur le lock, ne comprend pas qu'avec les instruments de précision si parfaits qui sont entre les mains de nos officiers une erreur de cinq lieues soit possible, quand à une navigation de nuit succède une matinée brumeuse qui empêche toute observation. Cet autre, qui blâme le jet d's ancres, trouve mauvais, qu'au lieu d'incendier le bâtiment, on n'ait pas essayé de le renflouer, après l'avoir allégé de son poids; puis, installant un système de margerites aidés des remorques de trois bateaux à vapeur, il remet le *Groenland* à flot le plus triomphalement du monde, sans songer qu'un bateau à vapeur de la force de 450 chevaux, avec sa machine, ses roues, etc., est une masse qui ne se remue pas aussi aisément qu'une coquille de noix.

Nous ne nous arrêtons pas à relever les erreurs matérielles qui fourmillent dans cet étalage d'érudition technique dont la puérilité est le moindre défaut. Nous ne dirons pas aux journalistes parisiens, que leur empressement à porter un jugement sur des manœuvres nautiques, dont les détails sont encore inconnus, paraîtra à tout homme du métier, aussi téméraire que leurs observations sont futiles. Nous nous bornerons à leur rappeler que l'officier qui commandait le *Groenland* comparaitra, sous peu de jours, devant du conseil de guerre, et que la peine la plus grave qui puisse être infligée à un homme d'honneur, est en ce moment suspendue sur sa tête.

En fait : de la comparaison des divers rapports parvenus jusqu'ici au sujet de cet événement, il résulte que le *Groenland*, qui s'est perdu le 26, à onze heures et demie du matin, avait le 25, à trois heures, et ayant pris connaissance de Muzagran, largué la remorque de la *Vedette*. Dans la matinée du 26, la brume enveloppa le bâtiment qui naviguait sur son estime et se faisait à cinq lieues de terre jusqu'à onze heures; quelques instans avant de toucher, à trois lieues d'El Aruich.

Si l'on remarque que la partie de la côte, qu'il venait de parcourir dans la nuit et la brume, est celle où les violents courants du *gulf* qui s'engouffrent dans le détroit, exercent leur action avec une irrégularité qu'explique la configuration des terres, on comprendra qu'une différence de cinq lieues, sur un bord ou sur l'autre, n'a rien de bien étonnant.

Nous ne voulons pas dire qu'elle ne puisse accuser la surveillance du bord. Evidemment, il est possible qu'elle soit due à quelque négligence ou à quelque méprise. Mais il n'est pas un marin qui ne convienne que, dans certaines conditions données, selon que la route du navire et la direction des courants se sont coupées sous de certains angles, une différence de 5 lieues en longitude, quand on courait au Nord, ne puisse très bien s'expliquer.

Nous irons bien loin, et alors même que l'influence du courant serait écartée, on pourrait trouver; dans la marche même du navire, la raison de cette différence. Tous les marins savent par expérience, qu'un bâtiment qui gouverne mal, peut, dans un court espace de temps, si les lances se multiplient sur un bord, donner des différences notables; et que plus la marche est rapide, plus la somme de ces déviations s'accroît. Or, d'après une circonstance des rapports connus, il paraît que le *Groenland* gouvernait fort mal, puisqu'au moment de l'échouage, lorsque le commandant ordonna de mettre la barre à tribord, le bâtiment n'obéit pas, et fut jeté à la côte, nonobstant cette manœuvre.

Du reste, quand les mauvaises qualités du navire auraient été pour quelque chose dans l'événement, nous

n'en serions nullement surpris. Le *Groenland* est un de ces bateaux transatlantiques construits par le génie maritime pour recevoir, indistinctement, une destination commerciale et militaire, et qui, en réalité, ne possèdent les qualités ni de l'une ni de l'autre. La lourdeur de leurs formes, la dimension de leur échantillon, les rendent très difficiles à manœuvrer, et l'on se souvient des accidents qui signalèrent les essais de l'*Ulloa* et du *Darien*, à leur première sortie de Cherbourg.

Quand à l'ordre d'incendier le *Groenland* échoué, plutôt que le laisser entre les mains des Maures, nous attendrons, pour le désapprouver, qu'il nous soit démontré : non-seulement que l'opération du renflouage était matériellement praticable, eu égard aux localités; mais encore qu'elle était possible dans l'état où devait se trouver le navire après son échouage. Il n'en est pas de même d'un bâtiment à vapeur chargé de machines que l'on ne peut démontrer sans saborder le navire, comme d'une coque ordinaire, qui, vidée, n'a plus que le poids de son bois. Alors même que l'échouage, en déplaçant le centre de gravité de cette masse énorme de fer, n'aurait pas causé d'irréparables avaries dans le corps du navire ou rendu impossible son redressement, sa remise à flot, avec sa machine, est une œuvre qui dépend plus encore d'un rare concours de circonstances favorables, que de la force et de l'habileté des moyens. Nous ne pouvons pas dire qu'elle soit impossible, puisqu'il a été donné à l'écrivain lui-même de fournir le premier en France l'exemple du renflouage d'un bateau à vapeur chargé de sa machine; mais peut-être, à cause de cela même, lui est-il permis de signaler les immenses difficultés d'une semblable opération, appliquée à un bâtiment de la force du *Groenland* sur une plage ennemie et dénuée de ressources.

Certes, le sinistre que vient d'éprouver notre marine est affligeant; il est d'autant plus déplorable, qu'en ce moment l'Europe a les yeux sur les mouvements de nos marins et que de récentes calomnies ont essayé de jeter du doute sur leur expérience et leur habileté. Sans doute l'argument que l'on tirerait contre eux de la perte du *Groenland* serait misérable; mais comment reprocherions-nous aux étrangers l'injustice et l'ineptie de leur dénigrement si nous-même, sans renseignements, à la légère, nous nous hâtons d'attribuer à nos officiers, des torts qui appartiennent à la force des choses, et qui, dans tous les cas, veulent être prouvés avec la dernière évidence, avant d'être admis. Laissons donc la vérité se produire, avant de prononcer.

Nous avons cru devoir opposer ces réflexions à l'influence que des critiques prématurées pourraient exercer sur l'opinion. La perte du *Groenland* est déjà pour notre marine un assez grand malheur, ne l'aggravons pas en cherchant encore des coupables dans son sein.

(Journal du Havre.)

LES PILOTES ANGLAIS.

Bien des fois déjà, que nous avons eu l'occasion de faire entendre les plaintes de nos capitaines, au sujet des exactions indignes et des procédés déshonnêtes dont usent les pilotes anglais de la Manche. Tantôt ils refusent de donner un renseignement au navire inquiet sur sa position et offrent de le vendre; tantôt, pour se venger d'un refus, ils fournissent de fausses indications, qui peuvent causer la perte d'un bâtiment et celle des hommes qu'il porte.

Cette ignoble cupidité, qui anime un corps placé sous la surveillance des lords de l'amirauté, ne trouve à ce qu'il paraît, qu'encouragement ou tolérance, et bientôt le navigateur qui rencontrera dans la manche ces bateaux-pilotes, espoir d'une longue traversée, devra les fuir comme le plus perfide écueil, lorsqu'il reconnaitra le pavillon anglais. Voici la nouvelle indignité commise envers le capitaine Guinement, qui la relate ainsi dans son rapport :

"Je crois devoir signaler ici un fait qui me paraît peu honorable pour la nation qui le tolère. Sur la Sonde, j'ai rencontré un pilote anglais, il m'a accosté; je lui ai demandé la longitude du lieu; à ma demande répétée, sa réponse a été celle-ci : "Voulez-vous un pilote?" sur mon refus, il a disparu. Le lendemain, j'en ai rencontré un autre. N'ayant pas eu, depuis plusieurs jours, la hau-

teur méridienne du soleil, je lui ai demandé sa position. Celui-ci aurait mieux fait de se taire, car si j'avais eu confiance dans sa réponse, j'aurais fait route pour Liverpool!

"Puissiez-vous trouver en écho dans la presse parisienne pour redire, à toute la France, les indignes procédés d'une nation qui acquiert tous les jours de nouveaux droits à notre réprobation et que l'on ose, cependant, encore appeler amie!" (Id.)

—Le *Journal des Débats*, dans un but d'intimidation facile à expliquer, disait dimanche dernier : qu'une guerre avec l'Angleterre eût été une guerre avec le monde entier. Nous avons fait ressortir ce que cette déclaration de la feuille ministérielle avait de déplacé. En admettant que nous ne puissions pas avoir un démêlé avec l'Angleterre sans nous attirer l'Europe entière sur les bras, ce n'était certainement pas à une feuille ministérielle à faire un pareil aveu. Mais, dans tous les cas, cette prétendue révélation est entièrement fautive. Car si nous en croyons le journal la *Presse*, les manifestations des journaux de l'Allemagne et le langage de ses diplomates ont montré que l'Europe était fort peu disposée à se jeter dans une nouvelle conflagration européenne pour soutenir l'Angleterre dans ses prétentions contraires au droit des gens et aux notions les plus élémentaires de la justice et de la raison. Ces manifestations auraient été la cause principale de cette modération qui a soudainement remplacé les exigences les plus hautes et les prétentions de l'Angleterre.

—Les dernières nouvelles de la santé de M. le maréchal Soult ne sont nullement rassurantes. M. le président du conseil ne paraît préoccupé que de sombres idées. Il ne donne qu'avec répugnance quelques soins aux affaires publiques. Il ne s'occupe presque pas d'autre chose que de l'achèvement de son propre tombeau, dont il dirige lui-même les travaux dans son château de Saint-Amand.

—Il y a un mois, un cutter est parti de Malte sous pavillon grec, et se dirigeant vers Corfou. On prétend qu'il portait des patriotes italiens qui préparent une nouvelle expédition contre les états-romains. Un de ces patriotes a pour mission de prendre à la solde des insurgés des albanais sur le littoral de la Grèce. Ce sont là, au surplus, des bruits qui nous viennent de sources autrichiennes, et dont nous nous défions, car il y a partout, dans cette malheureuse Italie, des agents provocateurs.

—Les avis reçus de la Chine, du 21 juin, sont de peu d'importance. L'arrivée simultanée des bâtiments américains et français, sur les côtes de la Chine, a excité quelque mécontentement parmi les autorités anglaises de Chusan, qui ne voient pas d'un bon œil l'apparition des étrangers dans ces parages.

(Journal du Havre.)

MOUVEMENT DU PORT.

Entrées du 18.

Bahia en 17 jours, polacre sarde *Nina* avec sucre, bois caña et tabac.

Sainte Catherine en 6 jours, brick golette sarde *Sol* avec manioc, riz, herbe, ail, bois, pommes de terre, caña, café, riz, courges, oignons, savon, bois, etc.

Iles Malouines pailebot anglais *Renira* en l'est; avec l'équipage du brick anglais *Morney*, parti de Liverpool pour Lima, et naufragé près des Iles Malouines.

AVIS AU COMMERCE.

Victor Delbreil, à l'honneur de prévenir MM. les négociants, consignataires, et commerçants, qu'il entreprend les chargements et déchargements des navires, il se charge de procurer les pions nécessaires au chargement ou à l'emmagasinage, et d'effectuer la vente des marchandises débarquées au môle.

Deja honoré de la confiance de plusieurs négociants de cette ville, il espère la mériter de ceux qui voudront bien le charger de quelque entreprise de ce genre.

Il se charge également des déménagements et du transport des objets et meubles les plus fragiles.

S'adresser au môle.

AVIS DIVERS

AVIS.

Les personnes qui auraient des réclamations à élever ou des droits à prétendre sur la propriété de M. Louis Jaillard, adjudant du colonel de la deuxième légion, sont priées de les faire valoir et invitées à se présenter rue de la Colonia, 41, au domicile du propriétaire.

CIDRE, BIÈRE, CHAMPAGNE, MALVOISIE, GRAVE et MEDOC, à vendre chez MM. Isabelle et fils, rue des Trente-Trois, 81.

A VENDRE.

Sur place et avec action sur la clé, le superbe mobilier de la boutique occupée jadis par le Sr. Joseph Mario Baena No. 141 et 143 rue du 25 mai. Loyer réduit pendant le siège. S'adresser aux syndics de la masse.

Tomkenson, Laroche Lucas et Ls. Mathieu rue du 25 mai 298.

AVIS.

Un négociant étranger désire louer une maison à proximité des affaires.

S'adresser à M. Mathieu, rue du 25 de Mai, N.° 298.

AVIS.

Il s'est perdu le 28 novembre dernier, depuis la rue du 25 mai jusqu'à la rue de Buenos-Ayres un volume des "Mystères de Paris" par Eugene Sue. La personne qui pourrait en donner connaissance est priée de vouloir bien s'adresser au bureau du Patriote Français.

A LOUER.

Dans la rue des Pêcheurs, aujourd'hui des Trente-Trois, une maison convenable pour un commerce de détail. S'adresser rue de las Piedras num. 69.

AUX OFFICIERS

De la deuxième Légion de G. N.

Beaucoup d'officiers de la Légion ne possédant, ni un local ni les ustenciles convenables pour préparer leurs aliments, se voient dans la nécessité d'avoir recours à des pensions, où l'on exige en plus de leurs rations, une retribution en argent qui s'élève jusqu'à quatre et six piastres.

Aujourd'hui que chacun a épuisé ses ressources, plusieurs de ces officiers ne peuvent supporter cette dépense, ce qui a suggéré au capitaine Cazeau de mettre à exécution un projet qui a reçu l'approbation du colonel et ne peut manquer d'obtenir l'assentiment d'un grand nombre d'officiers.

Le capitaine Cazeau se propose d'ouvrir une pension, où les officiers seront admis sans autre retribution que leurs rations. Ceux de ses camarades qui désirent profiter de son offre sont priés de se faire inscrire à son domicile, maison de M. Bocciardi, jusqu'au trente décembre, passe ce jour il ne sera pas fait de nouvelles admissions.

Il est inutile de faire ressortir l'avantage que chacun trouvera à cet arrangement, on sait fort bien que ce qui est difficile isolement

devient très facile en communauté, et que beaucoup de Legionnaires qui ne pourraient se suffire avec leurs rations, s'ils étaient seuls, vivent assez bien en se réunissant à plusieurs camarades.

Emile Duclos a l'honneur de prévenir ceux qui voudront l'employer comme interprète du français à l'espagnol, ou pour traductions quelconques, pourront s'adresser rue du 18 juillet, N.° 129, également fera les démarches pour demande de passe-ports.

GRANDE OCCASION.

Une collection de livres français et espagnols en bon état et à très bon marché; on vendra ensemble ou séparément les ouvrages suivants :

Dictionnaire français et latin;
id. latin y français, par Noë;
id. français-espagnol et espagnol-français;
id. de lengua castellana, en 2 parties;
id. français, de Boiste,
Manuel du commerce, Bottin;
Leçons de littérature, 2 vol;
Œuvres de Racine, 2 vol;
id. de Voltaire;
Révolution française, en espagnol;
Voyage de Cook, 10 vol;
Compendio de España, en 2 parties,
Histoire de la campagne de Russie, par M. de Segur, 2 vol.
Morfe's School, geografía;
Preceptes de rhétorique, Biblia espagnol;
Venida del Messia, 2 parties;
Teneduria des libros, 2 parties;
Manuad de Ganadoro, 2 parties;
Dictionario Geografica, de Vosgien;
Compendio del Portugal, 2 parties;
Le Decameron de Boccace, 10 vol;
Faublas, en espagnol, 4 parties;
Grammaire anglaise-française;
Puritano de America, español, 4 parties;
Ordenanza della universidad de Bilbao;
Thomson y Sconfon;
L'amour conjugal, les Cinq Codes français;
Manuel de ensayadoz oro y plata;
Grammaire française, id. latine par Yriarte;
Contes de Voltaire, Historia del papa;
Pio septimo, 2 parties, Eneide latin-français;
Maltide, en Castilla, 4 parties;
Tous ces ouvrages sont reliés, et seront vendus beaucoup au-dessous de leur valeur.
S'adresser au Rédacteur du PATRIOTE.

A LOUER

Les appartements du premier et magasins intérieurs de la maison Cadillon rue 25 de mai n.° 240 et 248: s'adresser rue Ituzaingo no 30 et 32.

AVIS DU MINISTRE DE LA GUERRE.

Comme il est d'urgence de compléter les montures de la cavalerie de la garnison, les patriotes sont invités à vouloir bien remettre au magasin général, à celui de la guerre, ou au quartier général, les objets d'arnachements qu'ils peuvent avoir. Ce service est de la plus grande importance.

A LOUER.

Dans la rue 25 Mai, un appartement complet, propre pour une famille dans la maison N.° 199, ou est le pensionnat de demoiselles. S'adresser pour traiter à M. Labat; dans son magasin même rue, N.° 20.

AVISO.

Chez MM. Isabelle et fils, rue des Trente-trois n. 81, on trouve les articles suivants :

Pommes de terre nouvelles en paniers de 40 livres.
Prunes de Bordeaux en pobans.
Cognac en caisse.
Bière du Havre, en bouteilles.
Cigares d'Allemagne, forme régalia.
Champagne mousseux. Ire. qualité.
Madère sec, en bouteilles et en fûts.
Malvoisie id. id.
Vieux medoc id.
Vin blanc de Grave, en barriques.
Fruits à l'eau de vie.
Id. au vinaigre.
Sardines "Rodel."
Liqueurs fines et anisette.
Café Martinique.
Papier à Journal.
Id. Florette.
Id. ministre.
Id. à lettre, aux armes et sans armes.
Pointes de Paris, plâtre en barriques, verres à vitres, zinc en feuilles etc., le tout aux prix les plus modérés.

AVIS.

Il a été perdu un trousseau de trois petites clefs, tenues dans un petit anneau brisé en argent. La personne qui l'aurait trouvé voudra bien le remettre à l'imprimerie du "National" où il sera donné une gratification.

BISCUITS DE PREMIERE QUALITE.

à 8 piastres.

En vente dans la rue du Cerrito, n. 29 libre du droit établi par la commission.

AVIS INTERESSANT.

A louer, rue de Solis, N.° 24 derrière Saint Francisco, une maison ayant deux étages elle est propice pour une maison de commerce, pour une famille et même pour un consulat.

Vu les circonstances, le propriétaire se contentera d'un modique loyer.

On louera en tout ou en partie, et au besoin on louera des pièces toutes meublées. S'adresser dans la même rue N.° 81.

AVIS AU PUBLIC.

A VENDRE.

Les propriétaires du magasin de comestibles et boissons, situé rue du 18 juillet No. 54 et 56 près du Lion d'Or, devant partir pour l'Europe, les personnes qui désireraient en faire l'acquisition peuvent s'adresser au dit magasin.

Le Gerant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie Constitucional, Rue de las Cámaras N. 34;